

ans, les Japonais, poussés surtout par leur besoin de pétrole et de produits pétrochimiques, ont fait une vive concurrence aux grandes entreprises américaines.

g) Plan d'action

- i) Détachement, par l'Ambassade, en juillet 1982, du délégué commercial chargé du secteur du pétrole et du gaz naturel, pour lui permettre de discuter avec les sociétés canadiennes, lors de la Conférence des industries pétrolières d'exportation (PIEC 82), des possibilités, des contraintes et des pratiques commerciales de l'Arabie Saoudite.
- ii) Établissement, par l'Ambassade, de listes de débouchés et d'associés éventuels à des initiatives conjointes dans le domaine du pétrole et du gaz naturel; constitution d'une trousse d'information sur ces éléments destinée aux entreprises intéressées.
- iii) Organisation de missions commerciales en vue de prospecter les possibilités existantes auprès d'acheteurs, d'entreprises adjudicataires et d'associés éventuels à des initiatives conjointes.
- iv) Organisation de missions dirigées par les ministres du Commerce et de l'Énergie en vue de promouvoir la technologie canadienne et de présenter les entreprises canadiennes aux autorités gouvernementales et aux cadres de l'industrie qui sont chargés des projets secondaires.
- v) Promotion de la participation canadienne à des foires commerciales.
- vi) Organisation de colloques visant la promotion de la technologie et des biens et services canadiens dans le secteur pétrolier, afin de sensibiliser davantage les intéressés aux compétences du Canada.

h) Annexe

Ministère du Pétrole et des Ressources minérales

Le ministère a pour vocation d'assurer le développement efficace et la commercialisation des ressources pétrolières. Il chapeaute 15 organismes chargés de la prospection, de la production, du raffinage, de la commercialisation, des pipe-lines, de l'expédition et de la construction de navires. Certains de ceux-ci appartiennent à